

> Philippe Moreau, conseiller mobilité – Brulocalis

LES RUES SCOLAIRES, TOUTE UNE HISTOIRE !

Elles sont apparues depuis quelques années déjà. Peu à peu, elles ont trouvé place au cœur de nos communes. La crise de la covid-19 leur a été plutôt bénéfique car elle leur a permis de se multiplier. D'où viennent-elles ? Comment se sont-elles développées ? Quelle est leur utilité ? Voici pour vous la belle histoire des rues scolaires.

LA GENÈSE

Bolzano, Trentin, Italie, 1989 ; suite à de nombreuses plaintes au sujet de la sécurité aux abords d'une école, le passage motorisé dans la rue concernée est interdit, sauf autorisation, au moment des entrées et sorties de classes : le concept de rue scolaire est né ! Il s'étendra ensuite à d'autres rues de la ville.

Chez nous en Belgique dès 2004, les zones 30 aux abords d'écoles sont rendues obligatoires. En 2012, la Ville de Gand expérimente les rues scolaires et le succès est rapidement au rendez-vous faisant tache d'huile en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Le 20 octobre 2018, la rue scolaire fait son apparition dans le code de la route. Outre les améliorations notables en termes de mobilité, les rues scolaires contribuent également à une meilleure qualité de l'air autour des écoles, c'est tout bénéfique pour le cadre de vie de nos petites têtes blondes.

Les bons exemples des précurseurs et le succès de leurs initiatives dépassent les frontières nationales et inspirent d'autres pays européens. Le Royaume-Uni se lance dès 2015 avec un projet en Écosse pour avoisiner aujourd'hui le nombre de 150 rues dans l'ensemble du pays. La France aussi suit le mouvement par des aménagements dans de nombreuses grandes villes, Paris, Lille, Lyon, etc.

Suite à la crise de la covid 19, les exigences en matière de mobilité et de sécurité ont évolué et les projets de rues scolaires ont souvent été retenus comme solution standard devant les écoles.



> Paris - rue Charles Baudelaire

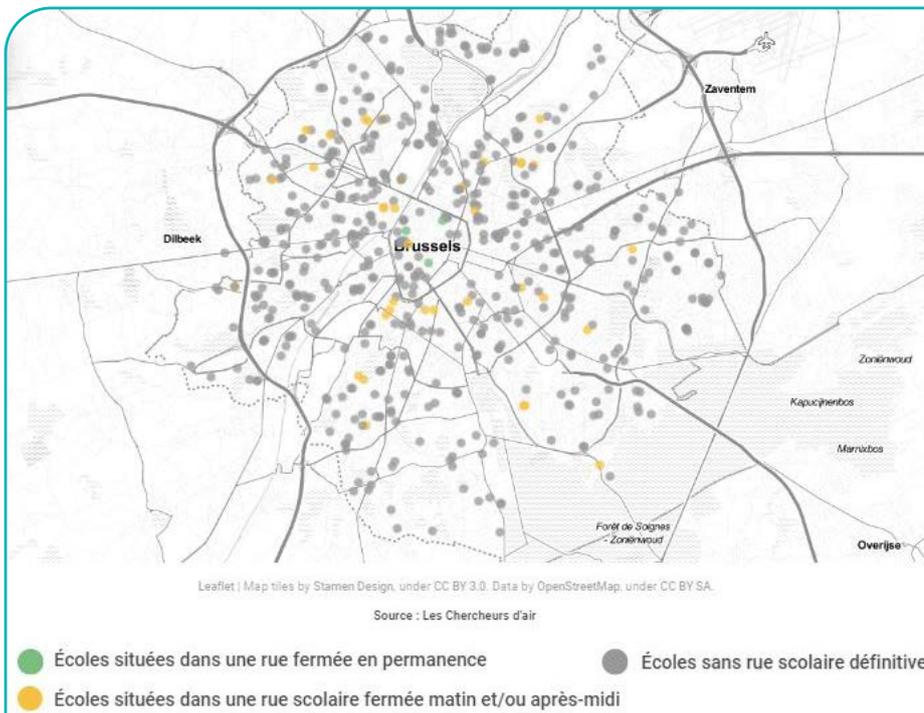
ET À BRUXELLES AUJOURD'HUI ?

Alors qu'en 2018 les rues scolaires étaient quasiment inexistantes dans notre capitale, en septembre 2022, on recensait pas moins de 30 rues scolaires en Région de Bruxelles-Capitale dont trois en permanence soustraites au trafic motorisé, ce qui permettait ainsi à pas moins de 39 écoles de jouir d'un environnement apaisé au moment du début ou de la fin des classes. Cela ne représente cependant qu'environ 7% des écoles, pourquoi ? Tout d'abord parce que tout changement nécessite un temps d'acceptation et que beaucoup de personnes restent encore réfractaires à ce type d'aménagement. Ce n'est souvent qu'après avoir testé le dispositif que ses avantages sont pleinement perçus par les riverains et autres utilisateurs de la rue. Deuxièmement, car l'implantation d'une rue scolaire ne peut pas toujours être valablement réalisée en fonction de l'environnement urbain immédiat, du passage de transports en commun dans la voirie en question ou de l'impossibilité de dévier le trafic via un itinéraire adjacent. Il faudra dans ces cas-là imaginer un autre type d'aménagement afin d'apaiser et de sécuriser les abords de l'école. Enfin, parce que le bon

déroulement d'une rue scolaire nécessite l'action coordonnée de nombreux acteurs (enseignants, parents, riverains, acteurs publics...) qu'il est parfois difficile de réunir afin de garantir la réussite du projet. Cependant,



> Bolzano - Italie



lorsque celui-ci est bien réfléchi, construit, accompagné et communiqué, le succès est généralement au rendez-vous.

RETOURS D'EXPÉRIENCES :

A Bruxelles 18 des 19 communes ont déjà mis en place au minimum une rue scolaire. A Jette, par exemple, deux écoles présentes dans une même rue ont initié la mise en place d'une rue scolaire et elles se répartissent la gestion des barrières en parfaite autonomie. « Dans l'ensemble cela fonctionne bien, témoigne Katherine Wakuluk du service mobilité, les riverains sont contents de la tranquillité que cela amène dans leur rue le matin. Nous travaillons également sur une charte scolaire, qui servira de base de travail pour les prochaines rues scolaires et qui pourraient mieux cadrer les responsabilités de chacun ». En effet, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, la mise en place d'un tel projet est parsemée d'embûches et de défis à relever. « Pour les « potentielles » rues à venir, poursuit Katherine, le problème que nous rencontrons est souvent le même, les écoles sont très motivées mais manquent de moyens pour organiser la gestion d'une éventuelle barrière et parfois cela n'aboutit pas, mais ça reste cependant toujours une bonne occasion d'ouvrir la discussion avec les écoles ».

Dans la commune voisine de Ganshoren, deux rues scolaires ont été définitivement installées avec le placement de systèmes de barrières télescopiques, et les retours sont positifs.

Le service communal de mobilité témoigne : « Tout le monde, mis à part l'un ou l'autre riverain récalcitrant au changement, apprécie le calme et la sécurité apportés dans ces rues. Ce sont clairement les écoles qui doivent être à l'initiative et aux commandes du projet. Heureusement nous pouvons aussi compter sur la présence de personnel (subsidés par Bruxelles Mobilité) tous les matins et tous les soirs pour déployer les barrières et s'assurer du

respect de la rue scolaire. Cela aide fortement les écoles dans la gestion au quotidien ».

Un peu plus loin encore, à Berchem, c'est depuis 2019 que la rue de l'Eglise a acquis son statut de rue scolaire. C'est avec de nombreux sourires sur les visages des enfants et de nombreux pouces levés qu'elle a été étreinte.

Mais il n'y a pas que dans le nord-ouest de Bruxelles que les choses ont bougé. Actuellement, pratiquement toutes les communes bruxelloises disposent d'une ou plusieurs rues scolaires. Si l'apaisement de la rue et sa propension à y favoriser la marche et la pratique du vélo sont unanimement cités comme points positifs, dans certaines situations de grosses difficultés à la bonne gestion de la mesure subsistent. A la commune de Forest on témoigne : « Notre unique rue scolaire « rue du Mystère » est compliquée... La configuration actuelle fait que la rue des Alliés permettant d'accéder à la rue du Mystère est mise temporairement en sens unique lors de la rue scolaire. De mauvais comportements perdurent et certains automobilistes forcent le passage pour arriver le plus près possible de l'école. L'école et l'association de parents sont très demandeuses de plus de passages de la police mais celle-ci dans toutes ses missions n'a pas toujours le temps de passer régulièrement ».

Une rue scolaire ne s'improvise donc pas et il est nécessaire de bien étudier le projet et les environs de la rue avec tous les acteurs concernés avant sa mise en place.





BONNES PRATIQUES :

Revenons tout d'abord sur la définition d'une rue scolaire. Comme mentionné plus haut, en Belgique le code de la route l'a intégrée en 2018 et la définit ainsi : « Rue scolaire : une voie publique située à proximité d'un établissement scolaire où, temporairement et à certaines heures, l'accès de véhicules à moteur est interdit par un signal C3 complété par un panneau additionnel portant la mention "rue scolaire", sauf si ce panneau additionnel prévoit une dérogation pour certains véhicules à moteur ». Une exception est prévue pour les services de secours et d'utilité publique. Il est donc très important de soigner l'aménagement de la rue scolaire, principalement au niveau de ses accès. Outre la signalisation légale, il est également souhaitable de prévoir un panneau reprenant clairement les horaires d'application. Pour des raisons de facilité de gestion, la présence d'une barrière de fermeture est plus que conseillée aux entrées de la rue. Les panneaux C3 et additionnels dessous peuvent y être fixés, ainsi ils ne seront clairement plus d'application quand la voirie est rendue au trafic habituel. En phase de test, une barrière Nadar peut être utilisée, mais si la rue scolaire devient définitive, la pose d'un système escamotable fixe est plus pratique au niveau

de la manutention et permet également une meilleure visibilité de la rue scolaire même en dehors de ses périodes d'usage.

ET MAINTENANT, ON SE LANCE... :

Comme relaté dans les témoignages ci-dessus, l'instauration d'une rue scolaire apporte un réel plus en matière d'apaisement et de sécurité aux alentours des écoles concernées. Mais d'autres aspects non négligeables doivent être également relevés, tels la qualité de l'air ou la pollution sonore..., qui influencent la santé des enfants. L'association Les Chercheurs D'Air a mené une étude en 2020-2021 dans près de 70 écoles, qui a montré que la majorité des cours de récréation des écoles sont

exposées à des niveaux de pollution néfastes pour la santé des enfants, particulièrement vulnérables à cette pollution, et développant ainsi différents problèmes de santé : asthme, bronchite, troubles de la concentration, etc. Ils plaident eux aussi pour l'établissement d'un maximum de rues scolaires à Bruxelles et particulièrement pour fermer complètement celles-ci à la circulation motorisée de manière permanente. Pour Justine Di Prima (chargée de campagne aux Chercheurs d'Air), « la santé et le bien-être des petit.es bruxellois.es sont de notre responsabilité à tous et toutes ; de nombreux parents et écoles se mobilisent depuis plusieurs années pour appeler les communes à créer des rues scolaires ; fin avril 2023, nous soutiendrons à nouveau ces



parents lors d'une journée d'action consacrée aux rues scolaires ».

Vous êtes convaincus et motivés pour mettre en place un projet de rue scolaire ? Super ! Mais maintenant, par où commencer ?

Les associations Les Chercheurs D'Air et GoodPlanet ont collaboré pour la création d'une brochure pour vous aider dans vos démarches. Vous pouvez faire appel à eux pour vous accompagner durant le projet (justine@leschercheursdair.be ; a.huberlant@goodplanet.be).

Bruxelles Mobilité a également publié divers documents pour aider à la mise en place de rues scolaires. Leur feuille de route détaille le processus à suivre :



«L'introduction d'une rue scolaire va toujours de pair avec une phase test. Celle-ci dure de préférence 14 semaines (3 mois), de manière à permettre à l'ensemble des acteurs concernés d'avoir suffisamment de temps pour s'adapter à la nouvelle situation, et d'en analyser en toute objectivité les avantages et les inconvénients.

A l'issue de la phase test, la rue scolaire fait l'objet d'une évaluation, et il peut être décidé de procéder à un aménagement définitif.

Sur cette feuille de route vous trouverez des informations sur les différentes étapes à suivre afin d'organiser une rue scolaire.

Différents documents utiles sont également mis à votre disposition pour vous aider dans votre démarche» (voir l'encadré « liens utiles »).

Comme les années précédentes, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale offre la possibilité de demander des subsides pour soutenir la

matérialisation durable des rues scolaires (barrières) et pour encadrer la rue scolaire (personnel). Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de Brulocalis.

Nous espérons que cet article vous aura convaincu de la nécessité de créer plus de rues scolaires et que, si vous pouvez être à la manœuvre, vous aurez trouvé tous les éléments utiles au démarrage de votre projet. Et n'oubliez jamais que dans une rue scolaire, **you never walk alone !** 📍

LIENS UTILES

Les Chercheurs D'Air / GoodPlanet :

[brochure-rues-scolaires](#)

justine@leschercheursdair.be a.huberlant@goodplanet.be

Bruxelles Mobilité : [feuille-de-route](#)

[évaluation questionnaire pour élèves, parents, personnel.docx](#)

[évaluation questionnaire pour les riverains de l'école.docx](#)

[lettre de l'école à la commune.docx](#)

[lettre des parents à la commune.docx](#)

Brulocalis :

[Sécurité routière \(rues scolaires\) : appel à projets 2023](#)